

PROGRAMME DE FORMATION : Maintien et actualisation de compétences du Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

OBJECTIFS

Le Sauveteur secouriste du travail doit être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention, ainsi que de mettre en application ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail.

PUBLIC ET PRE-REQUIS

Maîtrise de la langue d'enseignement :
Français lu, écrit, parlé
Tout public

LIEU

Formation en intra-entreprise (dans vos locaux,
dates à votre convenance).

Périodicité de maintien des compétences : 2
ans

Durée de la formation :
– 7 heures

Nombre de personnes par session :
4 à 10 personnes

HORAIRES

Jour 1 : 08h30 - 12h00 13h00 - 16h30
Ou adaptés selon la demande

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Interaction permanente entre les participants et
le formateur.

Exposés interactifs, démonstrations par le
formateur, études de cas, mises en situation
des apprenants.

INTERVENANT :

Formateur SST certifié par l'INRS

Accessibilité :

L'organisme de formation étudiera l'adaptation des moyens de la prestation pour les personnes en
situation de handicap.

Délai d'accès à la formation :

De 48h à 2 mois, en fonction des disponibilités des formateurs et du financement de la formation.

Tarif :

Sur demande

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES :

- Être capable de situer le cadre juridique de son intervention.

- Être capable de réaliser une protection adaptée.
- Être capable d'examiner la(les) victime(s) avant/et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.
- Être capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement.
- Être capable de secourir la(les) victime(s) de manière appropriée.
- Être capable de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise.
- Être capable de mettre en œuvre ses compétences en matière de protection (situation d'accident) au profit d'actions de prévention.
- Être capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la/des situation(s) dangereuse(s) repérée(s) .

Être capable de se situer dans sa formation :

- Présentation du formateur, de la formation et des information pratique.
- Présentation des participants, et recueillir leurs attentes.

PROGRAMME :

Partie Théorique :

Le SST et la santé au travail :

- le rôle du Sauveteur secouriste du travail
- les définitions et indicateurs en SST
- le cadre juridique du SST
- la protection et la prévention

Repérer les situations dangereuses et supprimer le danger :

- les dégagements d'urgence
- les mesures de prévention et de protection
- l'alerte aux populations

Examiner la victime :

- déceler une urgence vitale

L'alerte et l'information :

- les moyens d'alerte
- les numéros d'urgence
- le message d'alerte

Faire alerter ou alerter :

- les interlocuteurs en matière de prévention
- l'intérêt d'informer face à une situation à risque
- la description d'une situation dangereuse

Secourir :

- la victime saigne abondamment
- la victime s'étouffe
- la victime ne répond pas, mais elle respire
- la victime ne répond pas et ne respire pas
- la victime se plaint de malaise
- la victime se plaint de brûlure
- la victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
- la victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment

Partie Pratique :

Pour chaque partie, des exercices pratiques et des mises en situation seront réalisés.

La victime saigne abondamment :

- les saignements abondants
- les gestes associés
- cas particuliers

La victime s'étouffe :

- l'étouffement total ou partiel
- les gestes associés (adultes, enfants, nourrissons, les femmes enceintes etc...)

La victime ne répond pas, mais elle respire :

- le contrôle de la conscience et de la respiration
- la libération des voies aériennes
- la PLS

La victime ne répond pas et ne respire pas :

- la prise en charge des victimes d'arrêt cardio-respiratoire
- les gestes associés (adultes, enfants et nourrissons)

La victime se plaint de malaise :

- les signes du malaise
- la mise au repos
- le questionnement de la victime et des témoins

La victime se plaint de brûlure :

- les différents types de brûlures
- conduite à tenir selon le type de brûlure

La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements :

- les traumatismes
- les fractures

La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment :

- la détermination de la gravité d'une plaie
- conduite à tenir pour les plaies graves
- conduite à tenir pour les plaies simples
- les membres sectionnés

ÉPREUVE CERTIFICATIVE :

Évaluation théorique et pratique selon la grille de certification des compétences du SST de l'INRS

DOCUMENTS DÉLIVRÉS SI RÉUSSITE À L'ÉVALUATION :

Une attestation de formation sera délivrée, puis une carte de Sauveteur secouriste du travail.
Le livret aide-mémoire de l'INRS.

Contact :

Par téléphone : 06.72.53.80.70

Par mail:contact@solutionsformations.pro

Par internet, via notre formulaire de contact sur notre site www.solutionsformations.pro